

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 Juillet 2009

L'an deux mille neuf, le sept juillet à 19 h , le Conseil Municipal de la commune de Cheissoux, dûment convoqué le 2 juillet 2009, s'est réuni en séance extraordinaire à la Mairie sous la présidence de Thierry MENUCELLI, Maire.

Etaient présents :M. MENUCELLI, Mme THIERIOT, Mme ZUKOWSKI, M. MERLIAUD, Mme LEBRAUD, Mme DUGUET, M. BOUCHER, M. LANGLOIS.

Absents : M. HUMBERT qui a donné pouvoir à Mme ZUKOWSKI
Melle MAUNOURY, Mme JULIEN-RIVE.

M. BOUCHER est nommé secrétaire de séance.

On passe à l'ordre du jour.

1. Travaux de voirie 2009 et virement de crédits

Le Maire présente les 2 devis concernant les grosses réparations sur les voies n°3 (La Combe), n°9 (Barabant), n°10 (réserve incendie), n°1 (Villemontheix), n°6 La Texonnière, n°8 (Le Bourg), qui s'élèvent à :

Entreprise SIORAT : 24 071,80 € HT soit 28 789,87 € TTC

Entreprise EUROVIA : 24 611,11 € Ht soit 29 434,89 € TTC

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix, retient la proposition de l'entreprise SIORAT pour un montant de 28 789,87 € TTC et vote le virement de crédits suivant pour entériner cette dépense :

<i>Articles et Opérations budgétaires Investissement 2009</i>	<i>Augmentation des crédits de dépenses</i>	<i>Diminution des crédits de dépenses</i>
Assainissement Collectif Bourg art.2315 P0070		4 800,00 €
Voirie 2009 art.2315 P0082	4 800,00 €	

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 19 h 15.

Le Maire,

La Secrétaire,

Les Conseillers Municipaux,